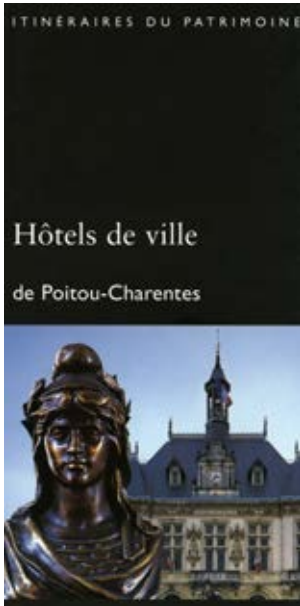


## HÔTELS DE VILLE DE POITOU-CHARENTES



Presque toutes les cités de l'actuel Poitou-Charentes qui avaient bénéficié, à partir de 1175, de chartes de franchises et de commune ont disposé dès le 13<sup>e</sup> siècle d'un bâtiment où le corps de ville pouvait délibérer, conserver en lieu sûr ses archives, dispenser ses bienfaits, enfermer ses prisonniers. Il ne subsiste rien de ces vieux échevinages, le plus souvent pourvus d'un beffroi ou d'une horloge, mais plusieurs villes ont conservé d'importants vestiges des bâtiments du 15<sup>e</sup> ou du 16<sup>e</sup> siècle qui leur succédèrent.

Dans quelques rares communes, le siège de l'administration municipale n'a pas bougé depuis la fin du Moyen Âge. Dans plusieurs autres, la municipalité a trouvé abri, pendant ou juste après la Révolution, dans un ancien couvent ou hôtel particulier confisqué comme bien national. La plupart des villes n'ont cependant pas échappé à la fièvre qui, dans la seconde moitié du 19<sup>e</sup> siècle, a poussé

nombre d'édiles à doter leurs cités de vastes édifices au style les plus variés, parés des symboles les plus notoires de la République : chiffre R.F., devise " Liberté, Égalité, Fraternité ", buste de Marianne, allégories, etc.

La promenade à travers les hôtels de ville des quatorze chefs-lieux d'arrondissement de la région à laquelle convie cet ouvrage nous fait découvrir l'intérêt de ces lieux de mémoire et de citoyenneté.

Collection Itinéraires du patrimoine, n° 208

Édition et diffusion C.P.P.P.C. (Connaissance et Promotion du Patrimoine en Poitou-Charentes – 05 49 58 19 79 - cpppc@wanadoo.fr), 1999

7,47 € - ISBN : 2-905764-19-8 - 64 pages, 103 illustrations.

Ouvrage réalisé par le Service régional de l'inventaire Poitou-Charentes

Auteurs : Charlotte Pon-Willemsen, Geneviève Renaud-Romieux.